

Compte-rendu des délibérations du Conseil Municipal du 20 juin deux mil quatorze

L'an deux mil quatorze, le vingt juin, à 19 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué par un pli contenant l'ordre du jour, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Claude SERVAIS, Maire.

Membres présents : Mrs. et Mmes Claude SERVAIS – Jean-Paul COUDERT - Liliane SALSO-GROSSHENNY - Michel LANGLET - Patrick BAKUM - Jacques CARPENTIER – Marie- France DORÉ - Frédéric BUQUAND - Mickaël FOUCHÉ - Angélique SEARA - Kathy ORTEGA - Justine BOURDON - Nadia GARCIA - Jérôme DÉHU

Absents excusés :

Patricia FERREIRA a donné procuration à Liliane SALSO-GROSSHENNY

Secrétaire de séance : M. Frédéric BUQUAND

A l'unanimité, le Conseil approuve le procès verbal de la séance du 20 mai 2014

Travaux salle des fêtes : sollicitation d'une aide au titre de la réserve parlementaire

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune a décidé d'entreprendre des travaux de réhabilitation de la salle des fêtes.

M. le Maire informe qu'il est possible de solliciter une aide financière au titre de la réserve parlementaire au taux maximum et propose au Conseil Municipal de solliciter cette aide financière.

Le coût global des travaux est estimé à 40 693,18€ HT, le financement de l'opération s'établissant ainsi :

Réserve parlementaire :	20 000,00€
Autofinancement communal :	20 693,18€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'approuver ce projet dans les conditions indiquées ci-dessus et de solliciter une aide financière, au taux le plus élevé, au titre de la réserve parlementaire de M. Patrice CARVALHO, député et autorise M. le Maire à signer tous les documents relatifs à cette demande d'aide financière.

Mise à disposition de la salle des fêtes

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil Municipal que la réforme des rythmes scolaires crée des perturbations sur l'association TRASSO BOUTCHOU. Cette association organise l'accueil périscolaire et devra, dès septembre, faire face à un nombre important d'enfants à accueillir.

Ses locaux, situés place Loonen, ne seront plus adaptés pour recevoir les enfants. Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de lui mettre à disposition notre salle des fêtes pour y organiser cet accueil.

Il indique que cette mise à disposition sera temporaire le temps de construction du bâtiment dédié pour le périscolaire en précisant que les travaux débuteraient début de l'année 2015.

Toutefois, cette mise à disposition de la salle des fêtes devra faire l'objet d'une convention avec l'association après étude des besoins.

Droit de place : subvention association AMITIE

M. le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que les droits de place concernant la brocante sont encaissés par la commune qui, ensuite, verse à l'association organisatrice une subvention correspondant à ces droits.

Lors de sa séance du 20 mai, le Conseil Municipal a versé une subvention de 1 150€. La recette totale des droits de place perçue est de 1 749€, il est proposé de verser le complément soit une subvention d'un montant de 599€ à l'association AMITIE.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention d'un montant de 599€ correspondant au solde des droits de place à l'association AMITIE pour l'organisation de la Brocante.

Questions diverses

Nettoyage des caniveaux : M. le Maire propose au Conseil Municipal de faire passer une balayeuse pour nettoyer les caniveaux. Pour ce faire, un devis a été établi auprès de l'entreprise GURDEBEKE pour un montant de 439 € HT par passage+ 18 € HT de la tonne pour le traitement des déchets issus de ce balayage. M. le Maire propose que l'entreprise effectue deux passages par an. Ayant entendu la proposition, ***le Conseil Municipal valide cette proposition.***

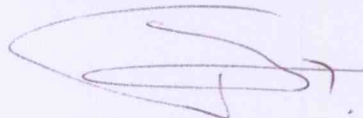
Subvention bibliothèque de Tracy-le-Mont : Comme tous les ans, la bibliothèque de Tracy-le-Mont sollicite le Conseil Municipal pour obtenir une subvention pour l'achat de livres. Il est proposé de verser une subvention d'un montant de 600€. ***Le Conseil Municipal valide cette proposition.***

Motion de soutien : M. LANGLET Michel, conseiller municipal, fait lecture d'un courrier reçu de l'Association des Maires de France (AMF). Ce courrier invite les municipalités à voter une motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat. ***Après discussion, le Conseil Municipal valide, à 13 voix pour et 2 abstentions, cette motion.***

Travaux de renforcement électrique : M. COUDERT Jean-Paul, 1^{er} adjoint, informe les membres du Conseil Municipal sur l'avancé des travaux de renforcement électrique rue du 4^{ème} Zouave et rue de Coucy. Il indique que le changement de câble est effectué et qu'il ne reste plus que le raccordement chez les particuliers qui seront avisés par l'entreprise.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée. Fait et délibéré au jour, mois, an susdits.

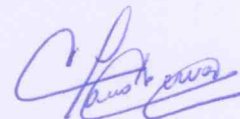
Frédéric BUQUAND



Secrétaire de séance



Claude SERVAIS



Maire